

## **RÈGLEMENT DU CONCOURS PETIT OURS BRUN BAYARD ÉDITIONS**

### **1) SOCIÉTÉ ORGANISATRICE**

La société Bayard Éditions, située 18 rue Barbès – 92 128 Montrouge Cedex, organise du 22 juin 2024 au 31 août 2024 un concours Petit Ours Brun sans obligation d'achat intitulé « En route pour les vacances avec Petit Ours Brun » (ci-après le « Concours »).

À ce titre, Bayard Éditions créera sur son site un espace dédié à la création de ce Concours. Les enfants pourront renseigner leur participation via un Adulte référent.

### **1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ce Concours, destiné aux enfants de 1 an à 6 ans est ouvert uniquement en France métropolitaine.

Sont exclus de ce Concours le personnel de la société BAYARD EDITIONS, ainsi que les membres de leur famille (ascendants, descendants et collatéraux directs) et leur conjoint.

La participation au Concours implique l'acceptation du présent Règlement dans son intégralité par le (les) parent(s) titulaire(s) de l'autorité parentale (ci-après « Adulte Référent »). Le non-respect du présent Règlement entraînera l'annulation de la candidature de la classe participante.

Le présent Concours n'étant pas une loterie commerciale, les frais de participation au concours ne sont pas remboursés.

Il est impératif que le mineur qui souhaite participer au Concours soit inscrit par l'intermédiaire d'un Adulte Référent.

La société organisatrice se réserve le droit d'en demander la justification écrite à tout moment, a fortiori lors de l'attribution des lots. La société organisatrice serait contrainte de disqualifier tout mineur qui serait dans l'incapacité de fournir ce justificatif dans les délais qui lui seraient impartis. Dans ce cas, tout gain potentiellement obtenu durant le Concours serait immédiatement annulé.

### **2) DEROULEMENT DU CONCOURS**

Le concours se déroule de la manière suivante :

- Pour participer, il suffit d'écrire du 22 juin 2024 au 31 août 2024 à l'adresse mail suivante : [cm-edition@groupebayard.com](mailto:cm-edition@groupebayard.com) afin d'adresser la participation (le dessin).

Tout autre mode de participation ne sera pas pris en compte.

Les participants devront dans le mail :

- Renseigner les informations de l'Adulte Référent : Civilité, Prénom, Nom, E-mail, Téléphone, Adresse postale.
- Renseigner les informations de l'enfant : Civilité, Prénom, Nom.
- Partager avec nous un dessin original sur le **thème suivant : « Petit Ours Brun et toi en vacances. » fait par l'enfant.**

Les 5 meilleurs dessins ayant reçu le plus grand nombre de votes du jury seront récompensés

L'Adulte Référent est entièrement responsable du dessin de l'enfant.

La participation devra être validée par l'Adulte Référent suivant la procédure mentionnée ci-dessus du 22 juin 2024 au 31 août 2024 jusqu'à minuit inclus. La participation validée par l'Adulte Référent après le 31 août 2024 minuit sera considérée comme nulle et non avenue.

La sélection des meilleures créations se fera à partir du 1<sup>er</sup> septembre suivant les modalités définies à l'article 4 du présent Règlement.

L'envoi des lots aura lieu durant le mois de septembre 2024.

### **3) CONDITIONS DE SÉLECTION**

Les dessins gagnants seront sélectionnés par un jury.

Le Jury élira 5 gagnants, en se fondant sur l'imagination de leurs créations, et la beauté de la réalisation.

Il ne sera accepté qu'une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Toute participation avec des coordonnées erronées ou inexactes ou qui s'avèrent être une fausse identité après vérification, sera considérée comme nulle.

Le choix du tirage au sort est sans appel et ne peut faire l'objet d'aucun recours. Aucune indemnité ne sera versée aux articles non primés.

### **4) PALMARES ET RECOMPENSES**

Les gagnants recevront 1 lot chacun, selon leur arrivée dans le classement.

À gagner :

#### **▪ LES DIFFÉRENTS LOTS**

**Petit Ours Brun fait de l'accrobranche** - 9791036355356

**Je découvre la fête foraine avec POB** - 9791036365171

**Ma peinture magique – Les animaux** - 9791036343360

**Mon livre tissu POB** - 9791036358715

**Mon année en chanson** - 9791036365188

**Mini touche à tout Bon appétit** - 9791036354939

**Le bandana Petit Ours Brun** - 9791036370526

#### **▪ LES PRIX PAR ORDRE CROISSANT**

- **1<sup>er</sup> prix** :

Mon année en chanson - 9791036365188  
Ma peinture magique, Les animaux - 9791036343360  
Je découvre la fête foraine avec Petit Ours Brun - 9791036365171  
Mon livre tissu Petit Ours Brun - 9791036358715  
Petit Ours Brun fait de l'accrobranche - 9791036355356  
Le bandana Petit Ours Brun - 9791036370526

- **2<sup>ème</sup> prix** :

Mon année en chanson - 9791036365188  
Ma peinture magique, Les animaux - 9791036343360  
Je découvre la fête foraine avec Petit Ours Brun - 9791036365171  
Mon livre tissu Petit Ours Brun - 9791036358715  
Le bandana Petit Ours Brun - 9791036370526

- **3<sup>ème</sup> prix** :

Mon année en chanson - 9791036365188  
Ma peinture magique, Les animaux - 9791036343360  
Je découvre la fête foraine avec Petit Ours Brun - 9791036365171  
Le bandana Petit Ours Brun - 9791036370526

- **4<sup>ème</sup> prix** :

Mon année en chanson - 9791036365188  
Ma peinture magique, Les animaux - 9791036343360  
Le bandana Petit Ours Brun - 9791036370526

- **5<sup>ème</sup> prix** :

Mon année en chanson - 9791036365188  
Le bandana Petit Ours Brun - 9791036370526

Si les circonstances l'exigent, Bayard Éditions se réserve le droit de remplacer les lots annoncés par des lots de même valeur ou de caractéristiques proches. En aucun cas le prix gagné ne pourra être échangé contre sa valeur en espèces ou un autre prix de même valeur, ni faire l'objet d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, ni d'une réclamation. Les prix des lots sont susceptibles de variation et ne constituent pas un engagement sur leur valeur.

La responsabilité de la société organisatrice se limite à la seule offre des lots et ne saurait en aucun cas être engagée quels que soient les incidents susceptibles de survenir au cours de leur acheminement et/ou à l'occasion de leur utilisation et/ou en raison d'un défaut de fabrication (sauf pour les titres édités par la société organisatrice).

Les lots ne pourront être échangés contre d'autres lots ni contre leur valeur monétaire.

Les lots sont envoyés en France métropolitaine uniquement.

## **5) CONDITIONS RELATIVES AUX LOTS**

Les lots ainsi attribués ne seront ni repris ni échangés contre leur valeur en espèces ou contre tout autre cadeau.

Tout gain obtenu de façon anormale, en violation du présent règlement ou par le biais de manipulations techniques visant à fausser la loyauté du jeu, d'intrusion, ou de tentative d'intrusion, d'actes de piratage sur les serveurs ou le site de la BAYARD, sera annulé par cette dernière qui se réserve tout droits de poursuites judiciaires à l'encontre de l'auteur de la fraude.

En cas de suspicion de fraude ou de participation déloyale, la société BAYARD se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'elle jugera utile. En cas de contestation, les données enregistrées par BAYARD font foi.

## **6) OBTENSION DES LOTS**

Les gagnants seront avertis personnellement par email au plus tard le 5 septembre 2024.

Si un gagnant ne peut être informé, ou s'il ne réclame pas son lot dans un délai d'un (1) mois à compter du 20 septembre 2024 la société organisatrice procédera à une nouvelle attribution du lot parmi les participants au Concours.

**Les lots seront adressés aux gagnants, à leur adresse en colissimo ou colissimo recommandé selon la nature des lots par Bayard Éditions ou l'un de ses fournisseurs.**

## **7) PUBLICITE ET PUBLICATION DE L'ARTICLE**

Du seul fait de sa participation au présent Concours, chaque gagnant autorise par avance Bayard Éditions à utiliser son nom pour toute opération de promotion liée au présent Concours, dans la limite de trois ans à compter de la Date de Clôture du Concours, sans que cette utilisation puisse ouvrir droit à quelque rémunération ou indemnité que ce soit. Une autorisation de droit à l'image sera adressée aux parents des gagnants, ou à la personne détentrice de l'autorité parentale après l'annonce des résultats.

Une autorisation d'exploitation de la création sera adressée aux parents des auteurs après l'annonce des résultats. Ladite autorisation devra être retournée selon la procédure décrite dans le mail qui l'accompagne, dument datée et signée des Parents. Une fois cette autorisation parvenue, la production sera publiée dans un ou plusieurs magazines, et, le cas échéant, sur les supports numériques précisés dans ladite autorisation, dans la limite de trois ans à compter de la Date de Clôture du concours. Pour leur publication, les productions des participants pourront être illustrés librement sans que les participants ne puissent exiger un droit de validation des illustrations choisies.

Bayard Éditions se réserve le droit de publier, sur quelque support que ce soit, la production des gagnants, et ceux sans que les gagnants puissent exiger une contrepartie quelconque ou s'y opposer, à moins de renoncer au bénéfice des lots.

L'enfant Participant au Concours par le biais de l'Adulte Référent garantit que :

- La production constitue une œuvre originale ;
- qu'il en est l'auteur ;

- qu'il n'a introduit dans sa production aucune reproduction même partielle d'œuvres ou d'interprétations protégées au titre du droit d'auteur ou des droits voisins du droit d'auteur et appartenant à des tiers, ni aucune réminiscence de telles œuvres, susceptible de violer les droits de ces tiers et d'enfreindre la réglementation en vigueur relative notamment à la contrefaçon ;

## **8) RESPONSABILITÉ**

La participation au Concours étant réalisée par le biais d'Internet, elle implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les débits très variables, les temps de chargement et d'acheminement des réponses, l'absence de protection de certaines données contre des détournements et les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau.

En conséquence, Bayard Éditions ne pourra être tenue pour responsable, sans que cette liste soit exhaustive :

- Du contenu des services consultés sur le site et, de manière générale, de toutes informations et/ou données diffusées sur les services consultés sur le site ;
- De la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet ;
- De tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement/fonctionnement du Concours ;
- De défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;
- De perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée ;
- Des problèmes d'acheminement ;
- Du fonctionnement de tout logiciel ;
- Des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique ;
- De tout dommage causé à l'ordinateur d'un Participant ;
- De toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Jeu ou ayant endommagé le système d'un Participant.
- Il est précisé que l'organisateur ne peut être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin du Jeu, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site internet.

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

La connexion de toute personne au site et la participation au jeu se fait sous la seule et entière responsabilité des participants.

Il est convenu que la société organisatrice pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tel que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par l'organisateur, notamment dans ses systèmes d'information, en rapport avec l'utilisation de son site internet.

Les joueurs s'engagent à ne pas contester la recevabilité, la validité ou la force probante des éléments de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques précités, sur le fondement de quelque disposition

légale que ce soit et qui spécifierait que certains documents doivent être écrits ou signés par les parties pour constituer une preuve.

Ainsi, les éléments considérés constituent des preuves et, s'ils sont produits comme moyens de preuve par l'organisateur dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Le Concours pourra être supprimé, interrompu ou modifié du fait d'éléments indépendants de la volonté de Bayard Éditions rendant impossible le maintien du Concours en ligne, tels que exigences d'autorités de toute nature, hacking, piratage, etc...

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable des retards, pertes, erreurs imputables à la POSTE.

Il est expressément précisé que les participations ne seront pas conservées par la société organisatrice. La responsabilité de la société organisatrice ne peut donc être recherchée pour défaut de conservation des participations.

## **9) APPLICATION DU REGLEMENT**

Bayard Éditions prendra toutes les mesures nécessaires afin de faire respecter le Règlement mais ne pourra être tenue pour responsable si le présent Concours devait être modifié, écourté, reporté ou annulé, pour quelque raison que ce soit. Elle se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation. La société organisatrice se réserve le droit de modifier ou d'annuler le Concours si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée sur ce fait.

La participation à ce Concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent Règlement de la part de chaque participant. Il ne sera répondu à aucune demande orale ou téléphonique concernant l'interprétation ou l'application du présent Règlement.

Toute contestation ou réclamation relative à ce Concours devra être formulée par écrit et ne pourra être prise en considération au-delà du délai d'un (1) mois à compter de la date de clôture du Concours.

Toute interprétation litigieuse du présent Règlement, ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés souverainement par Bayard Éditions. Toute fraude ou non-respect de celui-ci pourra donner lieu à l'exclusion du concours de son auteur, Bayard Éditions se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

## **10) UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES**

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participations par Bayard Éditions. À défaut, les participations ne pourront être prises en compte. Ces informations sont communiquées, le cas échéant, aux prestataires les traitant.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort à l'adresse suivante, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité : Bayard Éditions, 18 rue Barbès – 92128 Montrouge Cedex.

Pour plus d'informations : Politique de Confidentialité Groupe Bayard.

Si vous n'avez pas obtenu les réponses souhaitées après avoir contacté l'adresse du jeu concours, vous pouvez contacter notre DPO à l'adresse [dpo@groupebayard.com](mailto:dpo@groupebayard.com). Si après avoir contacté le DPO, les Participants estiment que leurs droits ne sont pas respectés, ils peuvent adresser une réclamation à la CNIL.

#### **11) MISE A DISPOSITION DU REGLEMENT**

Le présent règlement est consultable en ligne sur le site Bayard Éducation et peut être adressé à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante :

**Bayard Éditions**  
18 rue Barbès  
92128 Montrouge Cedex

Aucun renseignement ne sera communiqué par téléphone.